G en Yvelines

N°138
Mercredi 29 août 2018
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Entraide aux déplacements ou annonces de puériculture, ces deux mères de famille de vallée de Seine misent sur les besoins des parents pour leurs jeunes pousses du numérique.



Ces start-up veulent faciliter la vie des parents

Dossier - P.2

Actualités p.4

VALLEE DE SEINE



L'égoût géant sera bientôt désodorisé

Actualités p.8

VALLEE DE SEINE



Les bailleurs sociaux font toujours appel au privé pour construire



Actualités p.6

VALLEE DE SEINE

Quelles solutions face à la dépendance ?



Actualités p.7

ROSNY-SUR-SEINE

Les abords de la gare bientôt en chantier



Sport p.12

HOCKEY SUR GLACE

L'AS Mantaise affiche ses ambitions

P. 4 JUMEAUVILLE Des objets à l'effigie de la commune

P. 6 ACHERES Les terrains du centre technique bientôt vendus

P. 10 MAGNANVILLE Des pièges à motos et quads découverts dans les bois

P. 11 POISSY Parc de la Charmille : le cabanon incendié

P. 12 FOOTBALL L'AS Poissy et le FC Mantois font du sur-place

P. 14 LES MUREAUX Fête de l'air : la voltige à l'honneur

P. 14 YVELINES Dernières séances pour le cinéma de plein air

Les Halles d'Achères
Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS
des offres promotionnelles tous les jours

Horaires : du lundi au samedi : 8h30 - 21h • dimanche matin : 8h30 - 12h30 rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

VALLEE DE SEINE Une appli mobile pour instaurer la confiance entre parents

Depuis un an et demi, cette mère de famille pisciacaise développe une application destinée à ce que les parents se fassent confiance pour amener les enfants à leurs activités extrascolaires.

Amener les enfants à l'école, les récupérer, les amener à leurs activités extrascolaires. Il est parfois difficile pour certains parents de concilier agenda professionnel et activités de leurs enfants. Difficile aussi parfois, du fait des horaires de travail, de prendre contact avec le voisinage ou d'autres parents pour créer des liens de confiance permettant de s'organiser ensemble.

« *C'était mon problème en tant que maman,* confirme Eva Bordachar, mère de famille dont la fille est à l'école primaire. *Je travaillais loin et n'avais pas forcément l'occasion de rencontrer parents et voisins.* » Depuis un an et demi, cette ex-contrôleuse de gestion travaille au développement d'Hopinoy, une application mobile gratuite, pour pallier ce problème. Elle devrait être disponible en téléchargement en septembre d'abord sur iOS (dont elle attend la validation par Apple, Ndlr), puis sur Android (Google, Ndlr).

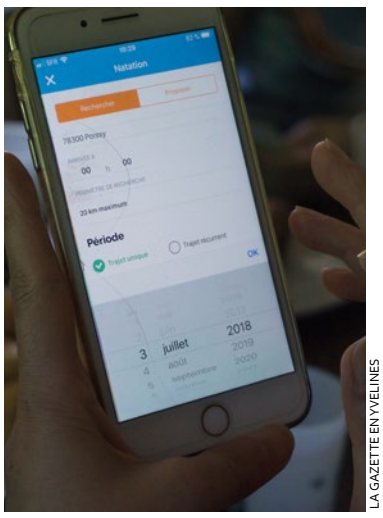

LA GAZETTE EN YVELINES

Une simulation de trajets est proposée à chaque parent testeur : « Danielle, à Orgeval, cherche un départ à 13 h pour être au stade Léo Lagrange de Poissy à 13 h 30. »

Si elle espère pouvoir mettre les parents en contact entre eux, elle souhaite également que son application puisse profiter aux associations proposant des activités extrascolaires. Pour comprendre les besoins de ses futurs utilisateurs, Eva Bordachar a organisé différentes réunions où Hopinoy était laissée entre les mains de parents testeurs, différents à chaque fois. La dernière avait lieu début juillet, au Château éphémère de Carrières-sous-Poissy.

Ils sont alors six parents à découvrir l'application pour la première fois. Rachid, quatre enfants, habite Morainvilliers. « *Le mercredi c'est la course, j'en ai deux qui font du judo, deux autres de l'athlétisme,* explique-t-il. *C'est pratiquement à la même heure, et les cours sont entre Morainvilliers et Les Mureaux.* » Mais les transports en communs manquent : « *En début d'année, on se met d'accord avec les autres parents pour savoir qui fait quoi, pour organiser les transports. Ma fille voulait faire de la danse, mais ce n'était pas possible au niveau des horaires.* »

L'inscription sur l'application commence pour les testeurs : date de naissance, copie de la carte d'identité et photo de la voiture sont exigés. « *Cela me permet de vérifier, derrière, l'identité de la personne inscrite,* détaille Eva Bordachar. *De plus, vous ne pouvez pas accepter un trajet tant que vous n'avez pas échangé avec le parent via la messagerie.* »

« Qu'avec des gens que je connais »

Une précaution qui rassure Danielle, une Orgevalaise : « *Je ne me sens pas de confier mon enfant à quelqu'un si je n'ai pas échangé avec avant.* » Une des mamans présentes confirme : « *Je ne fais ça qu'avec des gens que je connais.* » Une fois le trajet effectué, les parents pourront laisser leur avis. Et signaler à Eva Bordachar d'éventuels comportements suspects.

La créatrice de l'application est toutefois consciente que certains parents, du fait de leurs disponibilités, ne pourront pas souvent proposer de trajet. Pas question les faire culpabiliser. « *Il ne faut pas se sentir redevable parce qu'on ne peut pas proposer beaucoup de trajets,* souligne la créatrice d'Hopinoy. *Mais même si les parents rendent service, cela a un coût pour eux, en termes de temps, d'essence…* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Pour comprendre les besoins de ses futurs utilisateurs, Eva Bordachar (à droite) a organisé différentes réunions où Hopinoy était laissée entre les mains de parents testeurs.

Un système de contribution a donc été mis en place pour récompenser les parents qui s'investissent pour les autres, et permettre une rémunération à la jeune entreprise. La contribution sera de 1,99 euro, dont un euro reversé au conducteur, pour un trajet compris entre zéro et trois kilomètres. « *Je pense que tout le monde y trouve son compte* », poursuit-elle.

Les sous de cette cagnotte virtuelle pourront être crédités sur le compte bancaire de la personne concernée à partir de 20 euros, mais pourront être aussi convertis en bons d'achat et utilisés dans des enseignes de grande distribution, ou plus spécialisées dans la puériculture ou les loisirs. « *C'est vraiment bien ciblé* », note Nassira, qui se montre intéressée par l'achat de places de cinéma à tarif préférentiel.

Sur l'écran blanc du rétroprojecteur, une simulation de trajets est proposée à chaque parent testeur : « *Danielle, à Orgeval, cherche un départ à 13 h pour être au stade Léo Lagrange de Poissy à 13 h 30. Cécile et Rachid proposent un départ à Morainvillers à 13 h 15 pour une arrivée au stade Léo Lagrange à 13 h 35.* » Chacun se connecte à son compte respectif, pour y entrer leurs demandes. Une première notification apparaît sur le téléphone de Danielle quand Cécile et Rachid récupèrent son enfant, et une seconde lorsque ce dernier est arrivé à bon port.

Un système de contribution mis en place

Outre les parents, Eva Bordachar compte également sur l'aide des associations. « *Elles sont en demande, car il y a des créneaux qu'elles n'arrivent pas à remplir,* précise-t-elle. *Par exemple, je connais un club de piscine qui n'arrive pas à remplir son créneau de 17 h, parce que les parents n'ont pas le temps d'amener les enfants.* » Dans un premier temps, l'application sera disponible et développée dans le canton de Poissy. « *Je vise 500 utilisateurs à la fin de l'année* », explique-t-elle. Elle a toutefois un objectif beaucoup plus ambitieux : elle attend « *10 000* » utilisateurs venus de tout le département dès la fin de l'année 2019.

VALLEE DE SEINE Puériculture : elle veut détrôner Leboncoin

Son site internet sera-t-il une alternative à leboncoin.fr pour la puériculture ? En juin, cette Orgevalaise a lancé une société de petites annonces en ligne d'articles destinés aux jeunes enfants.

Depuis quelques mois, Isabelle Simon-Gilbert, Orgevalaise de 47 ans, travaille à développer Babybump.fr, site internet spécialisé dans la vente d'articles de puériculture. Concurrencer le traditionnel et incontournable site leboncoin.fr peut sembler difficile, mais la mère de famille met en avant une meilleure organisation de son site internet, plus spécialisé, et le développement d'une relation de confiance entre acheteurs et vendeurs.

« *L'été dernier, on s'est enfin décidé à revendre des affaires de ma fille,* raconte la quadragénaire de l'envie de développer son propre site. *On a posté notre annonce sur Leboncoin. C'était quelque chose d'assez design, et quand on a rencontré les acheteurs, ils nous ont dit qu'ils avaient du mal à s'y retrouver sur le site, et que quand ils voyaient une annonce de ce type, ils sautaient un peu dessus.* »

En discutant avec ses collègues, elle se rend alors compte que ces mamans d'une trentaine d'années sont déjà friandes de sites de revente : « *On est plus dans la culture d'usage que de la propriété* ». Licenciée en fin d'année dernière, cette ancienne conseillère en innovation numérique a été orientée vers la couveuse d'entreprises de l'association BGE Yvelines, basée à Epône, pour lancer son projet. « *C'est allé très vite* », souligne-t-elle. Sa formation a débuté en avril, la première version de Babybump.fr est en ligne depuis le mois de juin.

Le site s'adresse aux futurs parents ou aux familles dont les enfants ont grandi, mais pas seulement. « *J'ai noté aussi que les grands-parents, cela les intéressait pas mal,* souligne l'entrepreneuse. *Je sais que moi, la première année, chaque week-end, il y a un taux incompressible d'équipement qu'on ne peut pas pas prendre, c'était un déménagement.* » Elle démarche également les assistantes maternelles, toujours pour s'équiper et revendre en fonction de l'âge des enfants accueillis.

Une cinquantaine de transactions ont été réalisées depuis la mise en ligne, mais la plupart des articles appartiennent encore à Isabelle Simon-Gilbert. « *Leboncoin, c'est encore ancré dans les mœurs,* explique-t-elle. *S'il y a un marché comme cela, c'est aussi une opportunité.* » Et poursuit, à propos des conclusions des différents utilisateurs-testeurs de Babybump.fr : « *Ils apprécient le look du site, comme j'ai déjà tout organisé en catégories, ils ont l'impression de pouvoir trouver plus facilement ce qu'ils cherchent.* »

La mère de famille insiste également sur le fait que « *le paiement se fait toujours avant la remise de l'achat* » (une petite commission est prélevée pour rémunérer la jeune entreprise, Ndlr), pour éviter les négociations de dernière minute lors de la remise en mains propres.

Chaque utilisateur doit se créer un compte pour accéder au site, et peut mettre jusqu'à huit photos de l'objet en vente gratuitement. « *Sur Leboncoin, pour mettre plus de trois photos, il faut payer, c'est un faux gratuit,* estime Isabelle Simon-Gilbert. *Sur le marché de l'occasion, il y a besoin de beaucoup de photos, pour voir s'il y des accrochages ou autres.* »

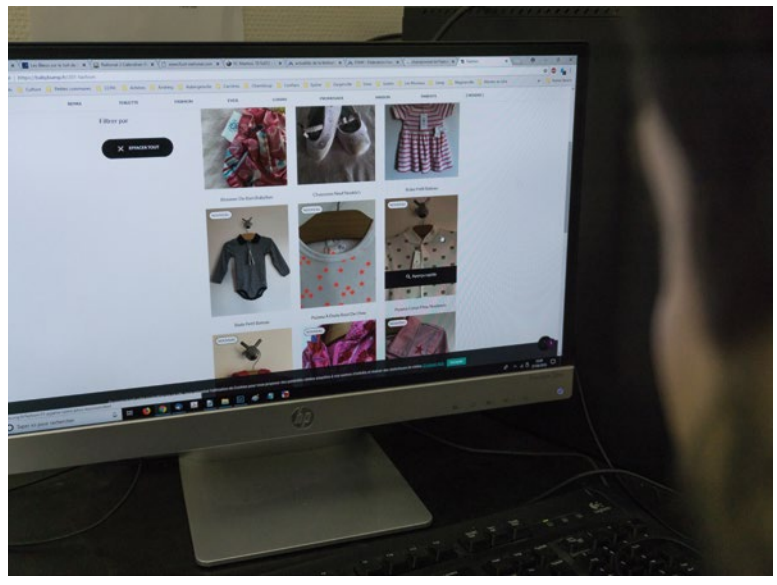

LA GAZETTE EN YVELINES

« Ce qu'ils apprécient, c'est le look du site, comme j'ai déjà tout organisé en catégories, ils ont l'impression de pouvoir trouver plus facilement ce qu'ils cherchent », explique sa fondatrice.

Tam
en Yvelines

HORAIRES RENTRÉE 2018

À partir du
3 septembre,
découvrez les
nouveaux horaires
de vos lignes

Consultez le site
www.bus-tam.fr
pour plus d'informations



Les horaires sont donnés à titre indicatif et restent soumis aux aléas de la circulation

îledeFrance mobilités

TVM - CTVMI
GROUPE RATP

GRAND PARIS SEINE &OISE

VALLÉE DE SEINE Rénové en 2015, l'égoût géant désormais en chantier pour ne plus puer

Les riverains conflanais et chantelouvais des ouvrages d'entretien et de désodorisation de l'immense conduite d'égoût qui transporte les eaux usées parisiennes seront bientôt épargnés des mauvaises odeurs.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le chantier représente un coût total de 8,4 millions d'euros HT, répartis à 70 % pour le Siaap et à 30 % pour l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Pour les quelques dizaines de riverains qui jouxtent ces deux installations d'assinissement, à Conflans-Sainte-Honorine comme à Chanteloup-les-Vignes, l'odeur pouvait parfois être peu ragoûtante. D'ici quelques mois, celle-ci ne devrait plus être qu'un mauvais souvenir : le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap) mène actuellement un chantier de désodorisation d'une des principales conduites d'eaux usées d'Île-de-France.

D'un diamètre de plusieurs mètres, l'émissaire général amène les eaux usées de la station d'épuration de Colombes (Hauts-de-Seine) à celle de Carrières-sous-Poissy. Il a été partiellement réhabilité en 2015 (voir encadré) par le Siaap, service public qui gère les eaux usées de près de neuf millions de Franciliens. Depuis bientôt un an, il s'est attelé à un second chantier : la création de nombreuses entrées d'air, et de quatre infrastructures destinées à traiter les odeurs nauséabondes de ce gigantesque égoût.

La « tour qui pue » en travaux

Deux d'entre elles sont situées dans des villes de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). A Conflans-Sainte-Honorine, un poste de ventilation et de désodorisation va être implanté là où se situe actuellement la peu charitablement surnommée « *tour qui pue* ». Situé à l'angle du boulevard Salvador Allende et de la rue des Côtes de Vannes, en hauteur face à Maurecourt, ce petit édifice singeant une tourelle médiévale se situe à quelques mètres des maisons voisines.

Il a été construit en 1896 sur le tracé de l'égoût géant, « *à l'aplomb du puits de chute de l'émissaire vers le siphon sous l'Oise* », précise la municipalité conflanaise dans la dernière édition de son magazine. La tour était alors destinée à « *accéder au circuit des eaux usées pour y mettre la boule de curage afin de nettoyer l'ouvrage* ». Alors, fatalement, « *les émanations d'odeurs ont fait sa réputation pendant des décennies* », précise le journal communal de ce chantier terminé dans quelques mois.

« *Ce système enterré va reposer sur l'installation de ventilateurs* » comme sur « *un traitement biologique de l'air qui sera aspiré afin de créer une dépression et ressortir assaini* », détaille la municipalité, manifestement heureuse d'épargner à l'avenir ses émanations aux riverains. Après les travaux de construction de ce poste « *pour mise en oeuvre d'une extraction d'air vicié et d'une désodorisation* », comme le décrit le carnet de chantier du Siaap, le système sera à l'essai pendant un an.

Reconstruction à Chanteloup-les-Vignes

En contrebas du centre-ville de Chanteloup-les-Vignes, le chantier de construction d'un autre poste de ventilation et de désodorisation est nettement plus visible, et ce depuis plusieurs mois déjà. A l'intersection de la rue Edouard Legrand et de l'avenue de Poissy, les travaux ont d'abord consisté à démolir le poste existant, l'un des deux qui existaient déjà avant le lancement de ce programme de modernisation.

Les chantiers terminés en fin d'année

« *Ca sentait fort, régulièrement, au niveau de la voie ferrée, notamment quand il faisait sec et chaud* », commentait avant l'été la municipalité. La modernisation du système de ventilation de l'émissaire général comprend également la création de 18 entrées d'air neuf pour cet égoût qui transporte chaque jour des centaines de milliers de mètres cubes d'eaux usées. Le chantier représente un coût total de 8,4 millions d'euros HT, répartis à 70 % pour le Siaap et à 30 % pour l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Attaqué par l'acide sulfurique, l'égoût rénové en 2015

Il y a trois ans, le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap) a mené un chantier titanesque pourtant passé relativement inaperçu auprès du grand public. Il a en effet rénové 4,4 km de la conduite d'égoût nommée l'émissaire général : il relie la station d'épuration de Colombes (Hauts-de-Seine) à la station d'épuration Seine grésillons, mise en service en 2008 face à l'incinérateur Azalys, à Carrières-sous-Poissy.

En 2015, le Siaap a ainsi nettoyé, puis recouvert d'un nouveau mortier encore peu utilisé en Europe, une section de l'émissaire général, depuis Clichy (Hauts-de-Seine) jusqu'à la station d'épuration carriéroise. Le revêtement de cet égoût de plusieurs mètres de diamètre nécessitait en effet d'être réparé, puis protégé, contre l'hydrogène sulfuré. Cet important chantier a représenté un investissement de près de 19 millions d'euros pour le Siaap.

Produit en l'absence d'air par des bactéries vivant contre les parois des égoûts, à partir du sulfate des déjections humaines ou de rejets industriels, l'hydrogène sulfuré se transforme en acide sulfurique au contact de l'air, et dégrade ensuite béton et mortier. Il s'accompagne d'une odeur d'oeuf pourri caractéristique du soufre, odeur auquelle le nez humain est particulièrement sensible, et qui se dégageait aux abords des postes de ventilation ou d'entretien évoqués dans l'article ci-contre.

Afin d'éviter autant que possible les dégradations dues à l'acide sulfurique, le Siaap a choisi en 2015 de couvrir l'émissaire général d'un mortier composé exclusivement d'aluminate de calcium. Nommé Sewpercoat, il est produit par la société française Kerneos, spécialiste de l'aluminate de calcium dont le siège est à Puteaux (Hauts-de-Seine). Il se veut spécifiquement résistant à ces émanations de sulfure d'hydrogène pouvant grignoter jusqu'à plusieurs millimètres de revêtement par an.

JUMEAUVILLE Des objets à l'effigie de la ville

L'argent collecté servira à l'organisation du week-end de commémoration de l'armistice de la Première guerre mondiale, organisée par l'association Jumeauville d'hier à aujourd'hui.


LA GAZETTE EN YVELINES

Depuis la fin du mois de mai, les Jumeauvillois peuvent se procurer ces objets à l'effigie de leur commune, pour des prix allant de cinq à 15 euros.

Casquettes, T-shirts, mais aussi sacs en coton ou clés USB … Depuis la fin du mois de mai, les Jumeauvillois peuvent se procurer ces objets à l'effigie de leur commune, pour des prix allant de cinq à 15 euros.

« Bientôt stylos et mugs »

« *Certains ont seulement l'initiale de la commune, mais pour les sacs et les clés, nous avons reproduit une ancienne carte postale,* détaille Elisabeth Fèvre, présidente de l'association Jumeauville d'hier à aujourd'hui, de cette initiative. *L'objectif est de se faire connaître, mais aussi de faire connaître la ville.* »

Les fonds récoltés serviront à l'organisation du week-end de commémoration du centenaire de l'armistice de la Première guerre mondiale du 9 au 11 novembre organisé par l'association avec l'aide de la mairie. « *On voulait rentrer dans notre argent, ce qui est le cas* », souligne la présidente. Qui précise, du succès de ces ventes : « *Avec la chaleur, ce qui a le plus marché ce sont les casquettes, mais les clés et les sacs fonctionnent bien aussi.* »

L'association réfléchit désormais à ajouter « *mugs et stylos* » aux objets proposés. Pour s'en procurer, il suffit de passer commande par mail à jhalivres@gmail.com.

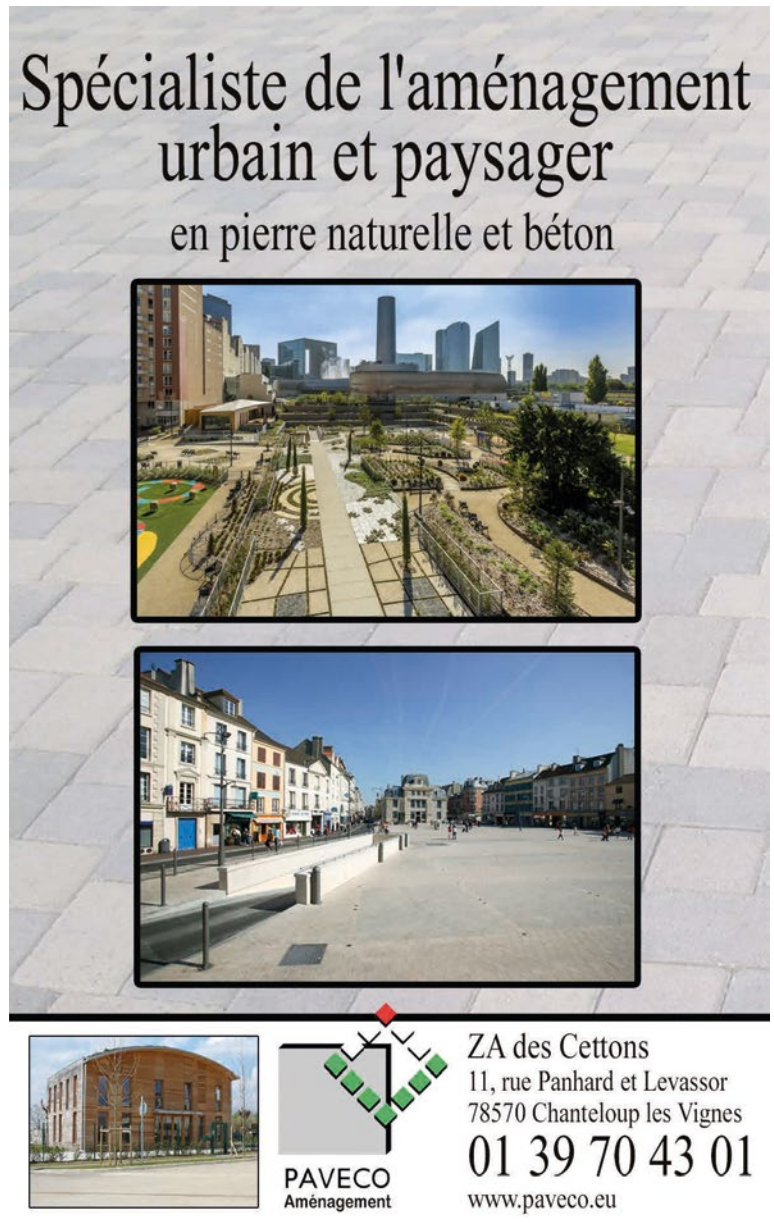

En bref

LES MUREAUX

La déchèterie a rouvert ce lundi

L'équipement, géré par la communauté urbaine, avait fermé le 4 juillet dernier pour des « raisons de sécurité », indique Grand Paris Seine et Oise.

Fermée pendant presque deux mois, la déchèterie muriautine, située rue de la Croix verte, a rouvert au public ce lundi 27 août. Le 4 juillet dernier, elle avait fermé « *pour des raisons de sécurité* », indique sur son site internet la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), gestionnaire de l'équipement.

« *Des travaux de remise à niveau des équipements sont en cours* », poursuit GPSEO. Durant le mois de septembre, « *des alvéoles béton* » seront mises en place au sein de la déchèterie. « *Les déchets dangereux continueront d'être collectés comme c'était le cas jusqu'à aujourd'hui* », précise GPSEO.

Les pneus ne sont plus acceptés

Un changement est à noter cependant : « *A compter du 27 août, les pneus ne seront désormais plus acceptés à la déchèterie des Mureaux. Les particuliers se présentant avec ce type de déchets pourront être réorientés vers les déchèteries de la Vaucouleurs à Mantes-la-Ville ou celle d'Achères qui acceptent ces flux.* »

En Image



HARDRICOURT **Un premier mariage célébré dans la nouvelle mairie**

« *Le mariage d'aujourd'hui m'a un peu servi d'aiguillon* », sourit Yann Scotte (SE), le maire d'Hardricourt, dans sa nouvelle mairie. Samedi dernier, un mariage d'une centaine de personnes a inauguré la vie dans ces locaux. « *Nous avons tenu les délais, nous avons fait appel à des renforts d'été* », se satisfait l'édile des travaux, dont le coût est de 1,4 million d'euros TTC. Quelques finitions restent à apposer sur le bâtiment, notamment le fronton, la devise et l'éclairage sur le devant du bâtiment. « *Cela devrait arriver d'ici une dizaine de jours* », détaille Yann Scotte.

En bref

ACHERES

L'esplanade de l'église rémanéagée à partir de septembre

L'ancienne pharmacie sera entièrement détruite. Le coût de l'opération, portée par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, est compris entre « 300 et 350 000 euros ».

D'ici quelques mois, la place de l'Église prendra une nouvelle forme. Des travaux devraient démarrer au mois de septembre pour démolir la pharmacie, désaffectée depuis plusieurs années. « *Il y aura une réfection mais aussi une restructuration de cette esplanade* », détaille l'édile achérois Marc Honoré (DVD).

Un édifice de 1212

Pour la municipalité, il s'agit principalement de « mettre en valeur » l'édifice religieux construit en 1212. « *Des plans seront présentés en début d'année prochaine* », précise l'élu du calendrier de ce réaménagement.

Un diagnostic sanitaire sera également réalisé sur les arbres de l'actuelle esplanade pour en connaître leur santé et ceux à abattre ou non. Le coût de l'opération, portée par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, a été estimé « *entre 300 000 et 350 000 euros* ».



VALLEE DE SEINE

Face à la dépendance, quelles solutions ?

Pour protéger les personnes dépendantes ou sous tutelle mais aussi décharger parents et aidants, des solutions législatives ou privées existent.



LA GAZETTE EN YVELINES

« On ne peut pas placer des personnes dans un établissement type établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à l'insu de la volonté de la personne », insiste Thibault Vincent, notaire.

Le 21 juin dernier, une conférence était organisée à la résidence médicalisée des Jardins de Médicis à Mézy-sur-Seine. Les intervenants ont présenté quelques dispositions juridiques à destination des personnes dépendantes ou sous tutelle. En parallèle, plusieurs entreprises proposent différents services aux aidants afin de les soulager (voir encadré).

« *La loi du 28 décembre 2015, appelé loi dépendance, a vu la mise en place de certaines mesures,* amorce Thibault Vincent, notaire à Meulan-en-Yvelines. *Comme la mise en place d'un solde de prestation. Quand une personne est placée dans un établissement comme aujourd'hui, vous pouvez normalement avoir un contrat.* »

Un droit au répit

Il évoque également un « *renforcement* » du droit des usagers : « *On ne peut pas placer des personnes dans un établissement type établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à l'insu de la volonté de la personne.* »

Du côté des aidants, le notaire rappelle que « *le statut du proche aidant a enfin été reconnu par la loi. Il peut y avoir du soutien psychologique, une aide financière* ». Mais il souligne surtout l'existence d'un droit au répit : « *Si l'aidant est très fatigué, il peut demander à ce que le parent soit placé durant son absence.* »

Si l'aidant est salarié, des dispositions peuvent également être prises avec son employeur. Mais ces mesures ne sont pas encore connues de tous. « *J'avais demandé deux ans de disponibilité pour m'occuper de ma maman, et cela m'a été refusé,* témoigne une femme de l'assistance. *Cela m'a été refusé, alors qu'il y a une loi pour ça, sans être rémunéré.* » Vincent Thibault lui répond : « *Le statut d'aidant n'existait pas il y a deux ans et demi. Mais cela commence à entrer dans les mentalités.* »

A Conflans-Sainte-Honorine, une agence pour « soulager les aidants »

En avril dernier, la quatrième agence yvelinoise de Petits-fils a ouvert ses portes à Conflans-Sainte-Honorine. Le but de cette agence est de « *soulager les aidants* », dont les proches sont dépendants, détaille Magali Gonzalez, la directrice de l'agence. Cette ancienne directrice de parfumerie s'est reconvertie dans l'aide à la personne en 2017. « *Je me suis servie de mon expérience personnelle,* explique-t-elle. *Ma sœur, malade, n'avait pas de garde de nuit. Ma grand-mère a eu quatre auxiliaires de vie différentes.* »

L'entreprise, qui emploie 15 auxiliaires de vie sur une zone allant jusqu'à Flins-sur-Seine, propose d'accompagner les personnes de nuit comme de jour, mais aussi à l'hôpital ou pour réaliser des démarches administratives. « *Chaque famille a une auxiliaire attitrée,* explique Magali Gonzalez. *On évite ainsi la perte de repères pour la personne dépendante.* » En avril dernier, la structure s'occupait déjà de six familles.

En bref

ACHERES

Les terrains du centre technique bientôt vendus à Citallios

La livraison du nouveau centre technique municipal dans ses nouveaux locaux, au sein de la zone d'activités commerciales de la Petite arche, est prévue pour 2020-2021.

D'ici 2020 à 2021, le centre technique municipal, situé à quelques centaines de mètres de la mairie devrait déménager dans la zone d'activités commerciale (Zac) de la Petite arche. « *Les locaux y seront plus adaptés* », assure le maire DVD Marc Honoré. Le coût de l'opération a été estimé à environ « *5,3 millions d'euros* ».

Que deviendront alors les 6 000 m² de terrain du centre-ville, qui comprend également la maison des syndicats ? « *Le centre technique municipal fait partie d'un îlot de la ZAC du centre-ville, qui est multi-site* », rappelle le premier magistrat. Un compromis de vente devrait être prochainement signé avec Citallios, aménageur public yvelino-altoséquanais gestionnaire de la ZAC du centre-ville pour trois millions d'euros.

« *Bien évidemment Citallios va faire un projet immobilier,* explique Marc Honoré, *même si le projet n'est pas encore défini. On va sûrement faire du logement avec accession à la propriété aidée. Mais cela démarrera au plus tôt en 2022.* » Il évoque une volonté de « *redonner vie à ce quartier qui est un peu fatigué* » avec notamment la création d'un parc de 3 000 m² rue de Saint-Germain .

Indiscrets

Est-ce la dernière fois que la crèche Baby-loup fait l'objet d'évocations dans la presse nationale ? Depuis dix ans, la crèche née à Chanteloup-les-Vignes en 1991, aujourd'hui située à Conflans-Sainte-Honorine, fait l'objet d'un combat juridico-politique concernant le port du voile ayant mené au licenciement de sa directrice adjointe en 2008. Si les recours juridiques se sont éteints en 2014 devant les juridictions françaises, avec le rejet du pourvoi de la salariée par la Cour de cassation, elle a continué le combat politique avec ses conseils.

Ils se sont vus donner raison par le Comité des droits de l'homme des Nations unies, devant lequel ils avaient formé une requête en 2015. Dans un avis consultatif révélé par *L'Obs* vendredi dernier, les membres du Comité estiment que le licenciement constitue une « *ingérence* » dans le droit de la salariée à exercer « *son droit à la liberté de manifester sa religion* ». Ils ajoutent que la France « *n'a pas apporté de justification suffisante* » au fait que son foulard porterait « *atteinte aux libertés et droits fondamentaux des enfants et des parents.* »

Le Comité des droits de l'homme de l'Onu estime, dans son avis consultatif, que la France est « *tenue, entre autres, d'indemniser* » l'ex-directrice adjointe. « *Cela peut relancer le débat de toutes parts* », s'est félicité auprès de l'AFP l'avocat de la plaignante Fatima Afif. « *Les décisions du Comité des droits de l'homme n'ont aucune valeur juridiquement contraignante* », a de son côté tenu à rappeler à l'agence de presse l'avocat de la crèche Baby-loup.

Cet été, un modèle à taille réelle du plus célèbre des monuments pisciacais s'est trouvé noyé dans un fjord danois. Intitulée Flooded modernity (modernité inondée, Ndlr), l'oeuvre du plasticien danois Asmund Havsteen-Mikkels consistait en une réplique de la villa Savoye partiellement immergée dans l'eau du fjord Velje, dans le cadre d'un festival d'art flottant organisé par un musée local.

Selon les déclarations de l'artiste au magazine d'architecture et de design *Dezeen*, il a souhaité évoquer le profilage des utilisateurs par les grandes plateformes numériques, comme Facebook, estimant qu'il met en danger les démocraties. Et il a donc choisi, pour les symboliser, la villa érigée par Le Corbusier sur les hauteurs de Poissy.

Les communes françaises savent visiblement se montrer solidaires les unes des autres lors de catastrophes naturelles. Dans la dernière édition du journal municipal de Médan, le village se félicite ainsi d'un don de 2 000 euros attribué suite à la crue de la Seine, intervenue en début d'année. « *La commune de Visan, 2 000 habitants, située dans le joli département du Vaucluse, a fait le choix d'aider une commune sinistrée et a très généreusement porté son choix sur la commune* », indique la mairie qui remercie son homologue du Vaucluse. Le don a été attribué au Centre communal d'action sociale (CCAS).



ROSNY-SUR-SEINE Les abords de la gare en chantier pour un premier « noeud de mobilités »

Les travaux autour de la gare SNCF doivent être lancés en octobre et dureront environ un an. L'objectif affiché est de favoriser les transports en commun ou partagés, les vélos et les piétons.

Lorsque l'annonce des multiples chantiers à venir autour de la gare SNCF de Rosny-sur-Seine avait été faite au conseil municipal, par le maire Michel Guillamaud (SE) disparu en décembre dernier, il était son premier adjoint. C'est en tant que nouvel édile que Pierre-Yves Dumoulin (LR), vice-président aux transports de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), l'a présenté peu avant les vacances estivales, aux habitants ainsi qu'aux chefs d'entreprises de la commune.

La municipalité, partie prenante du projet destiné en particulier aux 500 voyageurs quotidiens passant par la gare, dont près de 90 % sont des Rosnéens, n'en est pas le financeur. Estimé pour l'instant à près de 2,4 millions d'euros HT, son budget se répartit d'abord entre Île-de-France mobilités, satellite de la Région chargé des transports, GPSEO (née en 2016 de la fusion de six intercommunalités regroupant 73 communes, Ndlr), ainsi que la SNCF.

Alors, lors de la réunion publique du 12 juin dernier, organisée le long des quais de gare, le maire et vice-président de la communauté urbaine ne mégote pas son compliment entre deux bruyants passages de trains. « *C'est à travers des communautés importantes qu'on a les moyens de faire ce genre de projets* », plaide-t-il face à des habitants dont beaucoup ignorent encore que leurs destins sont désormais unis à ceux de près de 400 000 autres citoyens de vallée de Seine.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« Le principe de refaire un pôle gare, c'est surtout de pousser les gens aux transports en commun », annonçait sans fard le maire Pierre-Yves Dumoulin (LR) lors d'une réunion publique en juin.

Ce chantier d'une année, prévu pour débuter en octobre, n'est pas le premier réaménagement de gare depuis la naissance de GPSEO. Il constituera par contre le premier de ses « *noeuds de mobilités* », tels que les a présentés son directeur des mobilités, Laurent Schlaeintzauer, aux chefs d'entreprise rosnéens lors de l'autre réunion d'introduction au chantier de la gare rosnéenne. Destinés à regrouper différents modes de transport, du covoiturage au vélo en passant par la voiture électrique, ils seront censés « *mailler* » l'immense espace géré par GPSEO (voir notre édition du 20 juin, Ndlr).

2,4 millions d'euros HT

A Rosny-sur-Seine, sa traduction aux abords consiste notamment à les rendre plus sécurisés pour les piétons comme pour les cyclistes. Sont au programme l'aménagement de stationnements mieux conçus pour les bus, la création d'un rond-point, d'un ralentisseur et d'un parvis piéton, une meilleure signalisation, quelques places pour le covoiturage, des stationnements avec consigne sécurisée pour les vélos, et « *peut-être* » une borne de recharge pour voitures électriques.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Ce chantier d'une année, prévu pour débuter en octobre, n'est pas le premier réaménagement de gare depuis la naissance de GPSEO.

« *Il est anormal qu'un piéton de Rosny mette dix minutes à traverser la gare* », peste ainsi Abdelkader le 12 juin, en fin de réunion. Ce Rosnéen depuis plus d'une décennie aimerait bien qu'il y ait aussi des bus le dimanche, et se demande « *pourquoi l'Île-de-France s'arrête au péage de Buchelay ?* » Le projet d'un déplacement de ce dernier vers la frontière yvelinoise, longtemps espéré par les élus, est en effet pour l'instant enterré. « *Les sociétés d'autoroute sont des Etats dans l'Etat* », regrettait le maire quelques minutes plus tôt.

« *Le principe de refaire un pôle gare, c'est surtout de pousser les gens aux transports en commun, toutes les actions consistent à faciliter l'accès des habitants de Rosny et des communes limitrophes* », avance plus positivement celui-ci face aux quelques dizaines de présents. Quant aux automobilistes, en tout cas ceux qui ne font que traverser la commune, ils gagneront un feu tricolore installé au niveau du passage sous la voie ferrée afin de « *rendre moins attractive cette déviation* ».

Un immeuble à la place de l'îlot Pasteur

Il abritait des immeubles défraîchis, des maisons et le bar de la gare. Une fois réglés « *des soucis administratifs pour la démolition* », indiquait en juin le maire Pierre-Yves Dumoulin (LR), l'îlot Pasteur sera remplacé par 77 logements dont 39 sociaux. « *On crée un immeuble côté centre-ville (face à la gare, Ndlr), et on termine en pavillonnaire vers l'extérieur* », veut-il rassurer en direction des habitants des pavillons.



VALLEE DE SEINE

Avec la Vefa, les bailleurs sociaux font toujours appel au privé

La Vente en état futur d'achèvement de logements construits par des promoteurs privés aux bailleurs sociaux constitue une part importante de leur production. Ils n'auraient pas vraiment le choix…



LA GAZETTE EN YVELINES

Chez les élus, peu importe le bâtisseur pourvu que les habitations sortent de terre, à l'instar de ceux d'Issou, pas mécontents de poser la première pierre de deux chantiers déjà bien avancés.

Les bailleurs sociaux franciliens se reposent depuis maintenant des années sur le secteur privé de la construction. Ils s'avouent en effet incapables d'accomplir seuls la construction des milliers de logements sociaux dont bien des communes ont pourtant besoin, pour respecter le seuil de 25 % exigé par la dernière mouture de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU). Alors, les promoteurs ont désormais pris l'habitude de travailler avec ces clients un peu différents des investisseurs privés et des particuliers qui constituaient jusque-là leur principale source de revenus.

Aujourd'hui, la part de la Vente en état futur d'achèvement (Vefa) est d'ailleurs si importante envers les bailleurs sociaux que certains promoteurs privés se sont spécialisés dans ce type de constructions leur étant destinées. Pourtant, quand la question de ce fructueux partenariat est posée aux responsables locaux des bailleurs sociaux, le sourire est parfois un peu crispé. Ils indiquent notamment regretter des immeubles pas toujours aussi bien adaptés à leurs locataires que s'ils les avaient conçus et érigés eux-mêmes.



LA GAZETTE EN YVELINES

Benjamin Tant, directeur du développement du promoteur Novalys, met en avant, dans le cas des logements d'Issou comme dans d'autres, la capacité du promoteur à négocier les achats de parcelles.

Issou exonéré jusqu'à la fin du PPRT

Chez les élus, peu importe le bâtisseur pourvu que les habitations sortent de terre, à l'instar de ceux d'Issou, pas mécontents de poser, au mois de juin dernier, la première pierre de deux chantiers déjà bien avancés. « *A Issou, on est exonérés [de l'obligation de construction de logements sociaux] compte tenu du PPRT (plan de prévention des risques technologiques, Ndlr),* précise l'adjoint à l'urbanisme Patrick Perrault (SE). *Mais dès lors que le PPRT sera réduit ou disparaîtra, l'obligation reviendra.* »

Il estime qu'il manquera encore à la commune environ 130 logements sociaux si le PPRT venait à être supprimé, une fois terminés les deux immeubles de 87 et 26 appartements respectivement, normalement fin 2019. Le plus important des deux a vu plusieurs promoteurs potentiels se succéder sur le terrain de 15 000 m², mais la mairie était propriétaire d'une des parcelles au milieu de ce quartier pavillonnaire, et n'a pas cédé sur ses exigences d'intégration au milieu des pavillons.

« *On pouvait maîtriser un peu ce qu'il pouvait se passer* », remarque l'adjoint issoussois de ces chantiers de 20 millions d'euros au total. « *Le Vefa, c'est 30 % de notre production* », note de son côté Denis Bonnetin, directeur général du bailleur social Antin résidences, qui possède plus de 24 000 logements en Île-de-France. En 2017, le bailleur a mis sur le marché locatif social près de 800 nouvelles habitations.

« *On achète au promoteur les logements à partir du moment où il respecte notre cahier des charges,* précise-t-il de cet achat en Vefa auprès du constructeur Novalys. *C'est aussi un marché, un débouché de développement pour les promoteurs privés… et aussi dans la mesure où dans beaucoup de PLU (plans locaux d'urbanisme), la mixité des programmes [immobiliers] est quasiment imposée.* » Il évoque également un avantage pour le promoteur, qui n'a alors affaire qu'à un seul interlocuteur.

Quelques jours plus tard, les équipes du promoteur privé Novalys, toujours lui, sont à Triel-sur-Seine, pour l'inauguration d'un immeuble de 23 appartements neufs déjà tous habités. Le bailleur social, cette fois-ci, est Domaxis, filiale du groupe Action logement possédant plus de 26 000 logments sociaux en Île-de-France, dont environ 4 000 dans les Yvelines. Il va bientôt procéder à l'achat en Vefa de deux autres immeubles dans la commune. A Triel-sur-Seine, la demande est forte car plusieurs centaines de logements sociaux sont en effet à construire pour respecter la loi SRU.

Triel-sur-Seine loin des obligations de la loi SRU

« *C'est plutôt intéressant concernant la première année, avec la garantie de premier achèvement, les promoteurs savent aujourd'hui construire [pour les bailleurs sociaux] et intervenir sur les problèmes techniques* », avance Aurélie Gerland, chargée de communication de Domaxis. « *C'est majoritaire chez nous, l'objectif est d'équilibrer à cinquante-cinquante sur les prochaines années* », remarque Alain Auffray, responsable de la commercialisation des programmes neufs et du relogement chez le bailleur social, de ce qui n'est pas vraiment un choix.

« *L'objectif d'un bailleur social, demain, est bien d'être en maîtrise d'ouvrage directe, sans passer par un promoteur,* confirme quelques minutes plus tard Jean Tribout, directeur du patrimoine et de la clientèle de Domaxis. *On passe aujourd'hui beaucoup par des acquisitions en Vefa car nous avons des objectifs de développement colossaux qui nous sont fixés par Action logement, et ces objectifs ambitieux, pour pouvoir les atteindre, il faut effectivement qu'on fasse appel au privé.* »

Actuellement chez ce bailleur, le rapport est de 80 % de Vefa pour 20 % de logements construits directement. Le directeur du patrimoine affirme souhaiter « *inverser la tendance* » pour que Domaxis réalise d'ici quelques années environ 60 % de ses logements. « *La Vefa est là pour répondre à l'objectif, on n'a pas les équipes dimensionnées en interne pour y répondre* », poursuit-il, expliquant du refus de recruter massivement pour construire directement : « *Pas sûr que dans cinq ans, on ait le même objectif…* »

Car la construction privée ensuite achetée, si elle a donc l'avantage important d'éviter au bailleur des recrutements dont il ne saurait que faire en cas de baisse de l'exigence en matière de logements sociaux, n'est cependant pas sans défauts. « *Pour nous bailleurs, en maîtrise d'ouvrage, on maîtrise tout le processus, chaque point du cahier des charges est respecté,* détaille Jean Tribout. *En Vefa, on n'est pas maître, par exemple, si on veut un bureau pour le gardien, telle ou telle prestation.* »

Le promoteur privé Novalys, dont le siège est à Amiens (Somme), produit environ 1 500 logements chaque année. Pour le constructeur, cette manne issue du logement social a engendré, au-delà d'une habitude de la Vefa, une spécialisation dans cette direction. « *On participe toujours, pour tout ou partie, sur l'ensemble de nos programmes, avec les bailleurs sociaux* », indique Benjamin Tant, directeur du développement et associé de la société. Lui met en avant, dans le cas des logements d'Issou comme dans d'autres, la capacité du promoteur à négocier les achats de parcelles.

Pour les promoteurs, « c'est aussi un marché »

Les petits propriétaires privés ne seraient en effet pas forcément rassurés lorsque la discussion se fait avec un bailleur social aux dizaines de milliers de logements, ce que confirmaient d'ailleurs en filigrane les responsables de Domaxis croisés à Triel-sur-Seine. « *Nous avons réussi, petit, à petit, le regroupement d'une trentaine de propriétaires privés, on a travaillé avec eux,* raconte Benjamin Tant des immeubles issoussois. *L'association des bailleurs et du privé peut très bien améliorer les chiffres en matière de logements sociaux* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

« On passe aujourd'hui beaucoup par des acquisitions en Vefa car nous avons des objectifs de développement colossaux », commente Domaxis, bailleur social, lors d'une inauguration à Triel-sur-Seine.

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS

ARRIVAGES JOURNALIERS



Les
Halles d'Achères

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Horaires **lundi au samedi non stop : 8h30 - 20h**
dimanche matin : 8h30 - 12h30

rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

dans votre quartier des Champs Villars

MAGNANVILLE Des pièges artisanaux découverts dans un bois

Pour la mairie, comme pour les Magnanvillois, ces pièges, ressemblant aux herses des forces de l'ordre, visent les rodéos à moto. Ils auraient pu toucher de nombreuses autres personnes.



FACEBOOK - MAIRIE DE MAGNANVILLE

Dans ce lieu apprécié des promeneurs se baladent enfants, cyclistes, chiens et chevaux, autant de victimes potentielles qu'auraient pu faire ces pièges.

Est-ce l'exaspération contre les rodéos à moto qui a poussé cette personne à adopter elle-même un comportement dangereux, voire « *irresponsable* » ? Dans l'après-midi du jeudi 23 août, un promeneur découvre un objet aussi inhabituel que dangereux lors de sa promenade dans le Bois des terriers, situé près d'une zone pavillonnaire et très fréquenté.

Trois bouts de bois sur lesquels ont été cloués des clous, afin de ressembler aux herses utilisées par les forces de l'ordre pour arrêter les voitures, ont été disposés dans les allées. « *Ce monsieur a appelé notre agent de sécurité de la voie publique (ASVP),* explique-t-on en mairie. *Ces pièges étaient dissimulés sous de l'herbe, vraiment en plein milieu.* »

Le promeneur, aurait également vu, lors de sa balade, « *un homme d'une cinquantaine d'années dans cette zone* ». La municipalité a ainsi lancé un appel à témoins et appelle à la vigilance des promeneurs. Difficile pour le moment de savoir exactement quand le piège a été posé. « *Notre ASVP avait fait un tour dans le bois la semaine dernière, il n'y avait rien,* poursuit-on en mairie. *J'ose espérer que ça ait été mis aujourd'hui, on a pas eu de retour en mairie.* »

Aucun doute pour la municipalité, les pièges ont été installés pour lutter contre les rodéos motorisés. « *Il y a beaucoup de circulation aux alentours en moto et en quad,* confirme la mairie. *Mais bon, ce n'est pas une raison, il faut condamner les rodéos qui sont répréhensibles. Mais ça, c'est irresponsable.* » Car dans ce lieu apprécié des promeneurs, se baladent enfants, cyclistes, chiens et chevaux, autant de victimes potentielles qu'auraient pu faire ces pièges.

La mairie a déclaré son intention de porter plainte. Elle a également fait remonter ces faits au Conseil départemental, gestionnaire du lieu et lui aussi habilité à porter plainte. « *C'est hyper surprenant que quelqu'un ait pu penser à faire ça, c'est la première fois que cela arrive* », s'étonne la mairie.

Pour certains Magnanvillois, le motif ne fait aucun doute. « *C'est certainement une personne qui doit être excédée par le bruit de la moto-cross sans plaque d'immatriculation qui passe régulièrement dans la rue du cimetière,* écrit ainsi un internaute sur Facebook. *Mais il est vrai que la méthode n'est pas la bonne, surtout pour la sécurité des enfants qui se promènent.* »

Au commissariat de Mantes-la-Jolie, la découverte surprend : « *C'est la première fois qu'on voit ça.* » Du côté de la mairie, on espère surtout une arrestation rapide du poseur de pièges pour éviter la récidive. « *Ce n'est pas en les enlevant que ça va l'arrêter* », conclut, pessimiste, la mairie.

BUCHELAY L'agriculteur tente de vendre des moutons à la sauvette

Il comptait les vendre « main à la main », sur le parking d'Auchan pour 150 euros pièce. Un arrêté préfectoral interdisait « le transport et le déchargement » d'ovins dans le département.

Dimanche 19 août, un exploitant agricole normand d'une cinquantaine d'années a été interpellé par les policiers du commissariat mantais. Il est environ 17 h 30 lorsque l'homme est remarqué par les fonctionnaires au niveau du parking du Auchan buchelois. Dans son camion, une cargaison un peu spéciale. « *Il avait une quarantaine de moutons qu'il comptait vendre main à la main sur le parking pour 150 euros par mouton (en prévision de l'Aïd al Adha qui avait lieu du 21 au 25 août, Ndlr)* », détaille une source policière.

Le 12 juillet dernier, un arrêté préfectoral, valable du 25 juillet au 25 août a été émis interdisant « *le transport et le déchargement d'animaux vivants des espèces ovines ou caprines* » dans tout le département. « *On avait des consignes pour surveiller les fourgons* », précise cette même source policière. Les moutons ont été saisis par les services de la préfecture et le quinquagénaire a été entendu par les forces de l'ordre. Il est ressorti libre du commissariat et sera convoqué « *à une date ultérieure* », devant l'officier du ministère public de Versailles.

VALLEE DE SEINE
La ligne J ralentie à cause d'un incendie

Peut-être à cause de la date, mais l'annonce de l'incident n'a pas fait autant réagir que d'habitude. Ce dimanche 26 août, un incendie dont l'origine est encore inconnue, s'est déclenché en début d'après-midi près des rails SNCF entre Conflans-Sainte-Honorine et Herblay dans le Val-d'Oise. Le temps de l'intervention des sapeurs-pompiers, le trafic des trains a été ralenti aux abords de ces deux gares et vers les directions de Mantes-la-Jolie et Gisors (Eure). Il a pu reprendre normalement aux alentours de 14 h 30.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Sans ticket, il menace de morts les agents

Il est environ 13 h 25 ce jeudi 23 août lorsque les agents de la sûreté ferroviaire décident de contrôler un homme de 35 ans, originaire de Pontoise, dans la gare du centre-ville conflanais, place du colonel Coutisson. Il apparaît que le trentenaire voyage sans titre de transport. Ce dernier aurait alors menacé les agents de morts. Une patrouille de police se rend sur lieux et l'interpelle sans incident. Les agents de la sûreté ferroviaire ont déposé plainte contre l'homme et ont exercé leur droit de retrait.



POISSY

Le cabanon du parc de la Charmille incendié

Toute personne ayant des informations est invitée à contacter la police municipale pisciacaise au 01 39 22 00 00.



MAIRIE DE POISSY

« Les sapeurs pompiers ont été rapidement mobilisés sur les lieux et ont circonscrit le sinistre vers 21 h », précise la Ville dans un communiqué..

« *Bande de connards !* » Sur sa page Facebook, l'édile pisciacais Karl Olive (DVD), n'a « *pas d'autres mots* », pour qualifier les personnes qui auraient incendié le cabanon situé au sein du parc forestier de la Charmille, à l'orée de la forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye.

Le sinistre s'est déclaré dans la soirée du lundi 20 août. « *Les sapeurs-pompiers ont été rapidement mobilisés sur les lieux et ont circonscrit le sinistre vers 21 h* », précise la Ville dans un communiqué. L'intérieur du bâtiment a entièrement été ravagé. La mairie a porté plainte et lancé un appel à témoins. Riverains, comme toute personne ayant des informations, peuvent contacter la police municipale au 01 39 22 00 00.

Un préjudice d'environ 30 000 euros

Le préjudice a été estimé à environ 30 000 euros, « *soit le coût de la reconstruction du local* », poursuit la Ville. « *Nous retrouverons les coupables et ils paieront. Et s'ils sont mineurs, ce sont leurs parents qui paieront* », avertit le maire. Le service local de la police technique et scientifique s'est rendu sur les lieux mais l'enquête s'annonce difficile. « *Tout a brûlé, les relevés vont être compliqués à exploiter* », note une source policière.

VALLEE DE SEINE

Plusieurs aires de jeux vandalisées durant l'été

Les mairies de Magnanville et Rosny-sur-Seine ont dénoncé les incivilités commises sur leurs communes, en particulier la dégradation d'aires de jeux.

Michel Lebouc (DVG), maire de Magnanville, a beau avoir pris la plume plusieurs fois ces derniers mois pour dénoncer les incivilités dans sa commune, celles-ci ont malheureusement continué durant l'été.

« *Détritus jonchant le sol alors que des réceptacles sont disposés un peu partout dans la ville, dépôts sauvages, aires de jeux taguées* », énumère dans une publication Facebook la Ville en ce début du mois d'août, appelant au civisme de ses administrés. Des dégradations qui impactent la vie des riverains. « *Je n'ai pas pu laisser mon bébé d'un an marcher* », commente une mère de famille à propos des dégradations de l'aire de jeux.

Mi-juillet, c'est la mairie de Rosny-sur-Seine qui réagissait au vandalisme. « *L'un des jeux du square Chapart avait été temporairement fermé en raison de sa dangerosité pour les petits après avoir été volontairement cassé,* rappellait-elle. *Aujourd'hui ce sont deux jeux que la ville est contrainte de neutraliser suite à du vandalisme. Inadmissible !* »

VERT Une « hécatombe » d'oiseaux dans la commune

Durant plusieurs mois, des cadavres de geais, pies et mésanges ont été retrouvés dans les rues de la ville. Les causes de leur mort ne sont pas établies, une plainte contre X a été déposée.

Le mystère n'est pas encore résolu. « *Cela a duré du printemps jusqu'à la fin du mois de juin à peu près,* détaille la maire sans étiquette Jocelyne Reynaud-Léger du phénomène qui s'est produit dans sa commune. *Pendant des mois on a retrouvé des cadavres près du pont, dans la rue.* » Parmi les espèces touchées, pies, geais et mésanges, oiseaux que l'on retrouve habituellement dans son jardin.

Pour l'instant, les causes de la mort de ces oiseaux n'ont pas été établies. « *On ne sait pas ce qu'il s'est passé, s'ils ont été tirés au fusil, s'ils ont été empoisonnés et surtout, si cela est volontaire ou non* », poursuit la maire. Dans la commune et aussi dans le journal municipal une campagne d'informations a été menée, rappelant notamment que « *la destruction d'oiseaux protégés est constitutive d'un délit […] et les coupables s'exposent à une peine de six mois de prison et 9 000 euros d'amende* ».

Acte volontaire ou non ?

Durant la période estivale, le phénomène semble s'être calmé. « *Une plainte contre X a été déposée par une administrée à la gendarmerie,* ajoute l'élue. *Cet été nous n'en avons pas retrouvé d'autres. Mais nous restons vigilants.* »

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Dix mille euros de dégradations à l'hôtel

Cette dispute risque de leur coûter cher. Il est environ 9 h 35 dans la matinée du dimanche 26 août, lorsque les policiers interpellent un homme de 28 ans, résidant à Sarcelles (Val-d'Oise), dans la chambre qu'il a prise à l'hôtel Campanile situé rue de Cergy.

A leur arrivée sur les lieux, le gérant de l'hôtel leur signale que le vingtenaire et sa concubine ne veulent pas sortir de la chambre et que le couple s'est disputé pendant la nuit. Une fois à l'intérieur, les fonctionnaires découvrent que la salle de bain, la télévision et le mobilier de la chambre ont été vandalisés pour un préjudice de 10 000 euros. L'homme a été placé en garde à vue au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine.



HOCKEY SUR GLACE L'AS Mantaise affiche ses ambitions

Après deux montées successives, le club de hockey sur glace de Mantes-la-Jolie et son président, Alex Le Moal, voient grand pour les années à venir.

Cela faisait deux ans que le club de hockey sur glace de l'AS Mantaise ne connaissait plus la défaite. Trente rencontres et deux saisons d'invincibilité… à un match près. Car la dernière opposition de la saison, face au club de Saint Ouen, s'est conclue sur une défaite 4-2 sur la glace de Mantes-la-Jolie. Pourtant, Alex Le Moal, président et joueur de l'AS Mantaise n'y a vu aucun accroc. Il préfère se souvenir du chemin parcouru.

« *Il ne faut pas oublier que notre patinoire a fermé ses portes pendant quatre ans et demi. Ca ne fait que deux saisons que nous avons repris la compétition avec sa réouverture mais nous avons dû repartir du plus bas niveau du trophée loisir* », se souvient le jeune homme de 25 ans. Une période d'arrêt brutale pendant laquelle les joueurs de l'équipe n'ont pu pratiquer leur passion dans le club mantais. Certains se tournant vers le hockey roller, d'autres changeant de club ou même de sport.

Fin de l'autogestion, un entraîneur arrive pour la prochaine saison

Et puis la patinoire a rouvert ses portes. Le club de hockey sur glace, jusque-là en sommeil, s'est réveillé. L'équipe s'est reformée avec de nombreux retours et un mix de générations qui se connaissent depuis longtemps. L'alchimie a fonctionné et deux saisons plus tard, l'équipe fanion de l'AS Mantaise est passée de la division 3 à la division 1 Île-de-France du trophée loisir de hockey sur glace.

Les divisions changent et le niveau aussi. Alors que depuis deux ans il co-entrainait l'effectif avec Quentin Safetier, également joueur et buteur du club, Alex Le Moal veut maintenant cesser l'autogestion sur la glace. « *Le niveau va forcément augmenter. Ce n'est plus possible d'être sur la glace et gérer les faits de jeu comme le ferait un vrai entraîneur. L'année prochaine, il y aura donc un entraîneur qui nous coachera aux entraînements et sur le bord pendant les matchs* », explique celui qui occupe également le poste de centre en plus de son rôle de président. Franck Flanet, un ancien du club, va prendre la tête du groupe de 20 joueurs.

Après ses deux montées consécutives, l'AS Mantaise s'attend à vivre une saison bien plus compliquée que les deux dernières. Meudon, le champion de France loisir 2018, se trouve d'ailleurs dans son groupe. Mais sur le long terme, les ambitions ne manquent pas.

« *Cette saison, l'objectif c'est clairement le maintien. Mais d'ici deux ans, nous espérons retrouver les demi-finales, et pourquoi pas accéder à la finale loisir pour la première fois de l'histoire du club* », se projette-t-il. Il suffit de voir le chemin parcouru en deux ans pour comprendre que tout peut aller très vite dans le sport.



LA GAZETTE NEYVELINES

Alex Le Moal vise le maintien pour cette première saison en division 1 du trophée loisir depuis la renaissance du club.

AS Mantaise : bientôt une équipe en compétition officielle ?

Le hockey sur glace en trophée loisir a la particularité d'être sans charge entre les joueurs. Chaque charge pénalise l'équipe fautive. En revanche dans le hockey sur glace de compétition, dont la ligue Magnus est l'élite, les charges font partie du jeu. Alex Le Moal pense sérieusement à monter une équipe de compétition.

« *Pour beaucoup, faire du hockey sur glace sans charge, c'est un peu comme du rugby sans placage, ça n'a pas de sens. Intégrer une équipe en D3 de hockey sur glace de compétition (quatrième division nationale, Ndlr) serait l'idéal pour continuer à progresser* », a-t-il avoué en précisant que l'équipe loisir ne disparaîtrait pas pour autant si cela venait à arriver.

FOOTBALL

National 2 : L'AS Poissy et le FC Mantois font du sur-place

Les deux clubs de la vallée de Seine n'ont pu remporter leur match respectif comptant pour la troisième journée de National 2. Deux matchs nuls : 1-1 pour Poissy et 0-0 pour Mantes-la-Jolie, avant deux rencontres où les clubs seront opposés à des équipes bretonnes.

L'AS Poissy se rendait sur la pelouse du Havre B, une équipe qui comptait le même nombre de point que les Pisciacais avant le début de la rencontre (un point après un nul et une défaite, Ndlr). Réduit à dix au bout de 15 minutes de jeu, Le Havre ouvre pourtant le score en contre attaque. Fabien Raddas égalisera à la 55e minute pour Poissy. Une prestation jugée décevante selon leur entraîneur, Laurent Hatton.

La tâche s'annonçait plus compliquée pour le FC Mantois. Après avoir perdu leurs deux premiers matchs de la saison, les sang et or recevaient le promu Oissel qui, de son côté, a remporté ses deux premières journées. Les joueurs de Robert Mendy réalisent une prestation aboutie et n'encaissent pas de but pour la première fois de la saison.

Prestation aboutie pour le FC Mantois

Avec ces deux résultats, Pisciacais et Mantais restent bloqués aux 10e et 15e places avec respectivement deux points et un point. Le week-end prochain, les deux clubs franciliens affronteront des équipes bretonnes. Poissy recevra Saint Malo, premier du classement et seule équipe à trois victoires en autant de matchs. Le FC Mantois se rendra à Vitré, huitième.



ARCHIVES/LA GAZETTE EN YVELINES

le FC Mantois a pris son premier point de la saison contre Oissel, qui restait sur deux victoires.

TRIATHLON

Trois triathlètes Pisciacais médaillés

Ils ont brillé aux championnats d'Europe de Glasgow cet été.

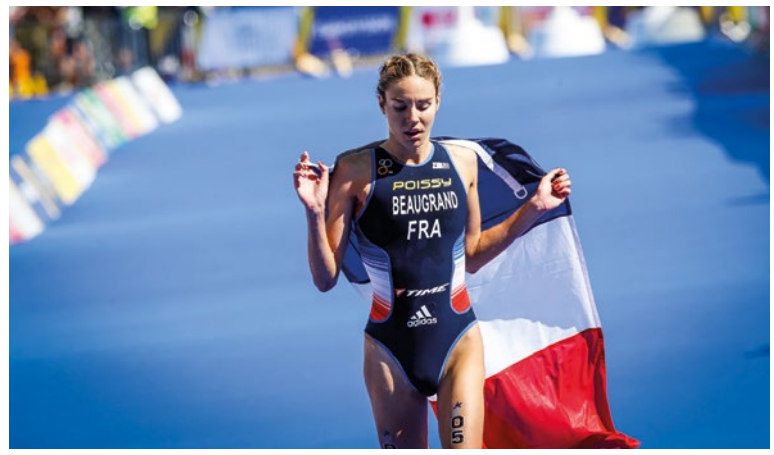

C. GUIARD TRIATHLETE MAGAZINE

Cassandre Beaugrand a magnifiquement représenté les couleurs de son pays et de son club, le Poissy triathlon, en ramenant deux médailles, le bronze et l'or.

Les championnats d'Europe de Glasgow ont été une réussite pour la France et plus précisément pour les Yvelines. Cassandre Beaugrand, Léonie Periault et Dorian Coninx, têtes d'affiche de l'équipe de France et licenciés au club de Poissy, ont participé à la moisson de médailles françaises. Cassandre Beaugrand a ouvert le bal en décrochant le bronze en élite courte distance chez les femmes.

Une belle performance pour la Francilienne de 20 ans qui n'a pourtant pas fait la course parfaite, selon elle. « *C'était très dur ! […] J'ai beaucoup appris, je pense que ce sera bénéfique pour plus tard. J'ai eu du mal sur la course à pied, je n'ai pas couru à mon meilleur niveau, mais je n'ai pas de regret !* », s'est-elle exprimée, lucide, à la fédération française de triathlon.

Cassandre Beaugrand a ensuite participé à la victoire de l'équipe de France sur le relais mixte. Accompagnée de Léonie Periault, Dorian Conix et de Pierre Le Corre, sacré champion d'Europe une journée plus tôt. Trois semaines après leur sacre mondial sur cette épreuve, les Bleus n'ont pas tremblé et ont dominé la course de bout en bout.

Grâce à la

géofiltration

SUEZ purifie écologiquement la ressource et réalimente la nappe phréatique

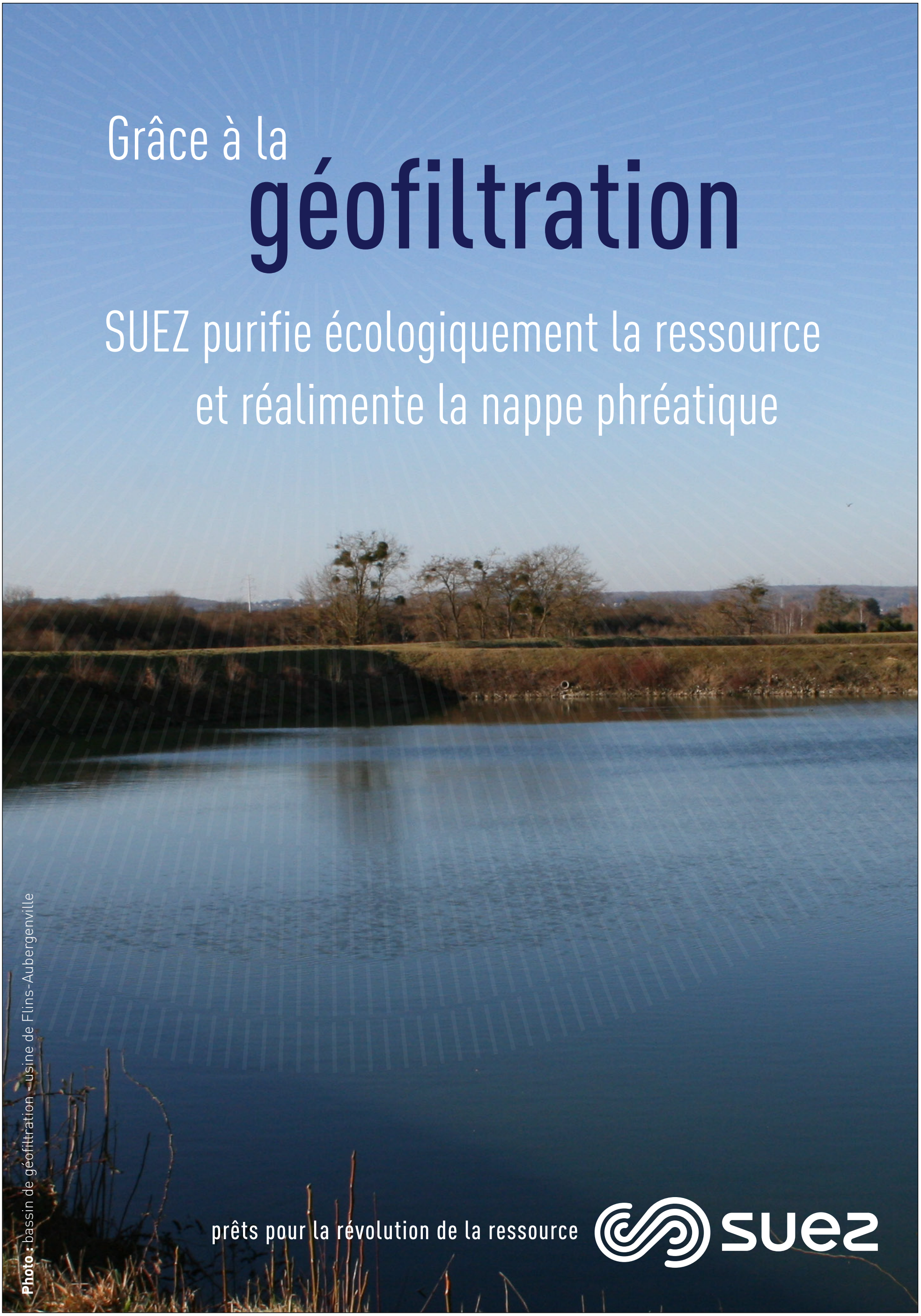

Photo : bassin de géofiltration - Usine de Flins-Aubergenville

prêts pour la révolution de la ressource

suez

LES MUREAUX

La voltige à l'honneur pour les dix ans de la « Fête de l'air »

L'aérodrome des Mureaux-Verneuil organise la 10e édition de sa « Fête de l'air ». Patrouille de France, voltige et parachutistes seront au programme de ce samedi 8 septembre, de 10 h à 19 h.

La tête levée vers le ciel avec des étoiles plein les yeux. Voilà, pour résumer, ce à quoi il faut s'attendre le samedi 8 septembre du côté de l'aérodrome des Mureaux-Verneuil. Son syndicat intercommunal y organise la dixième édition, une nouvelle fois gratuite, de la *Fête de l'air*. Et pour souffler ses dix bougies, les organisateurs de l'événement ont décidé de mettre les petits plats dans les grands. Cette année, c'est la voltige qui devrait être au centre de toutes les attentions.

Des démonstrations de cette discipline spectaculaire se dérouleront tout au long de la journée. Pascale Alajouanine, multiple championne de France, d'Europe et vice-championne du monde, participera à la présentation de son activité au public. Elle ne sera pas l'unique tête d'affiche de l'événement puisqu'elle sera accompagnée de Dorine Bourneton, première paraplégique devenue pilote de voltige dans le monde.

« Faire naître une vocation »

La patrouille de France sera encore une fois bien présente. Après avoir montré l'étendue de leur panoplie, les avions de chasse, diffusant les bandes tricolores dans le ciel, laisseront la vedette au largage de parachutistes. Une exposition d'avions de collection, une autre de l'association de constructeurs amateurs et des simulations de vol animeront le reste de cette journée. De quoi avoir des étoiles plein les yeux… sans lever la tête vers le ciel.



TASSIN

Ces avions ont été pris en photo au moment de l'atterissage lors de démonstrations de l'édition 2017 de la *Fête de l'air*.

« *L'idée, c'est de faire naître chez notre jeune public une certaine vocation pour l'aviation. Les autres années, il suffisait de voir la façon dont les enfants discutaient avec les pilotes. Ils sont en admiration devant eux. Les voir à l'action, leur parler et leur poser des questions, tout cela réuni peut leur donner envie d'en découvrir plus* », s'est exprimé Eugène Dalle en marge de l'événement.

Le président du syndicat intercommunal de l'aérodrome des Mureaux-Verneuil annonce également une nouveauté par rapport aux éditions précédentes. « *Cette année, nous proposons des expositions et des démonstrations de drones réalisées par les élèves de notre école de drones (l'école s'est lancée en 2015, ndlr)* », conclut-il. Histoire de donner encore plus envie de se rendre à l'aérodrome..

Le restaurant et ses simulateurs de vol remis à l'étude

En 2016, Eugène Dalle évoquait son projet de restaurant de 60 couverts sur 400 m² ainsi qu'une terrasse extérieure avec 30 couverts, situé en bord de piste de l'aérodrome. La particularité résidait dans le fait de pouvoir s'essayer à la simulation de vol dans l'établissement. Il expliquait alors vouloir « *valoriser le terrain avec la possibilité pour les jeunes de venir avec leurs parents et de s'exercer au pilotage* ».

Deux ans après, le projet n'a toujours pas vu le jour, mais n'est pas enterré pour autant. « *Il y a beaucoup de constructions qui se font depuis deux ans en vallée de Seine. Je ne veux pas me lancer dans un projet qui n'aurait pas de sens. J'ai donc demandé une nouvelle étude de ce dossier à la chambre de commerce* », explique le président du syndicat, qui est maintenant en attente des résultats. Ces derniers doivent arriver pour la fin septembre.

VALLÉE DE SEINE

Dernières séances pour le cinéma de plein air gratuit

La septième édition des « Yvelines font leur cinéma » se poursuit dans le département. Pour l'occasion, 26 communes ont accueilli ou accueilleront une projection en plein air gratuite.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le cinéma est en fête dans les Yvelines depuis le 18 août. Les séances proposées en plein air par le conseil départemental ont déjà ravi des villes comme Meulan-en-Yvelines et Achères avec *Spiderman homecoming* et *l'Âge de glace : les lois de l'univers*. Adaptées au grand public, accessibles à tous et surtout gratuites, ces deux semaines de séances prendront fin le 1er septembre.

D'ici-là, de nombreux films sont encore au programme dans le secteur. C'est notamment le cas du premier opus de *l'Âge de glace* qui sera diffusé ce jeudi 30 août au parc du Peuple de l'herbe à Carrières-sous-Poissy. Vendredi 31 août, c'est au tour de Poissy de projeter le très drôle *Jean-Philippe,* avec Fabrice Luchini et Johnny Hallyday, au parc Meissonier. Enfin, le film *Les minions,* retransmis le 1er septembre au parc du Prieuré de Conflans-Sainte-Honorine, marquera la fin de cette septième édition des *Yvelines font leur cinéma*.

A noter que le public est attendu à partir de 19 h sur les différents sites pour y pique-niquer ou profiter des food trucks présents sur place. Une manière agréable de passer ses derniers moments de vacances en famille, devant un grand écran et en plein air. Plus de renseignements sur yvelines-infos.fr/cinema.

ANDRESY

L'interaction au coeur de l'exposition d'art contemporain

Un chatbot via Facebook messenger et un questionnaire pour les enfants ont été mis en place pour que le public interagisse sur les œuvres d'art de l'exposition.

La 21e exposition d'art contemporain *Sculptures en l'île* mise sur l'interaction pour attirer, intéresser et surtout renseigner son public. Depuis le 18 mai, et jusqu'au 23 septembre, la ville d'Andrésy accueille une centaine de sculptures qu'il est possible de comprendre grâce à un chatbot nommé Ask Mona.

Un chatbot est un robot logiciel qui a la capacité de dialoguer avec n'importe qui grâce à un système de conversations automatisées. Pour cette exposition, tout se fait à l'aide de Facebook messenger. Il suffit d'ouvrir cette application sur son téléphone, de taper *Sculptures en l'île* dans la barre de recherche, de cliquer sur le nom de cette page et d'appuyer sur le bouton Démarrer. Cet outil apportera des indications supplémentaires concernant chacune des œuvres.

Les enfants ont aussi leur interaction. Le Quizz du p'tit artiste montre que le jeune âge n'est pas incompatible avec une visite culturelle. Une autre façon de s'intéresser à l'art grâce aux petites énigmes qui éveilleront leur curiosité. Le questionnaire ludique est disponible à l'accueil ou sur le site de la ville dans la rubrique *Sculptures en l'île.*

LONGNES

Concerts gratuits pour les dix ans du festival « Meli-Melogne »

La commune de Longnes vibrera au rythme de la musique le samedi 1er septembre. Le festival gratuit *Meli-Melogne* célébrera alors sa dixième édition et l'association Aux arts, etc, qui organise chaque année l'événement, a décidé de les fêter comme il se doit. La salle des fêtes ouvrira ses portes à partir de 15 h jusque une heure du matin et il y en aura pour tous les goûts. Au programme : des concerts originaux et variés, des prestations de l'école de chant du village Le crescendo et de nombreuses surprises. Il sera possible de se restaurer sur place grâce, notamment, aux bénévoles qui seront déployés pour cette journée festive. Plus d'information sur l'événement au 06 14 99 04 69.

AUBERGENVILLE

L'huile et et l'acrylique s'exposent en septembre

La première exposition de la saison sera consacrée aux peintures à l'huile et à l'acrylique de Bernard Tonin et Pascal Dagory. Du 3 au 28 septembre, la Maison de voisinage invite le public d'Aubergenville et ses alentours à venir découvrir ces deux techniques propres aux deux peintres. Le temps fort de ces deux semaines d'exposition, appelées *Les amis s'exposent,* boulevard de la République, sera le vernissage qui aura lieu le 14 septembre à 17 h 30. La maison du voisinage est une association aubergenvilloise dont la priorité est de créer du lien social dans la ville à travers des activités culturelles variées. Il est possible d'avoir de plus amples informations sur l'exposition au 01 30 90 23 45 ou sur le site internet de la commune, aubergenville.fr.

ACHERES

Le centre culturel lance sa saison

L'été touche à sa fin et les activités du Centre culturel d'Achères (CCA) vont pouvoir reprendre leur rythme. Danse (classique, modern'jazz, street jazz, éveil-initiation), arts plastiques, yoga, échecs, tricot, théâtre, loisirs créatifs… A partir du 4 septembre, les enfants pourront retrouver leurs occupations extrascolaires. Et cette année, ils auront la possibilité de le faire avec leurs parents ! Des ateliers seront ouverts aux mamans comme aux papas. Une initiative originale qui permettra aux familles, parents et enfants, de faire des activités communes ensemble. Le coût de la participation s'élève à 15 euros par personne auxquels il faut rajouter cinq euros d'assurance en cas de non adhésion au CCA. La première de ces séances a lieu le samedi 6 octobre de 14 h à 15 h.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LFM RADIO

Ateliers radio : une nouvelle édition réussie

Durant les vacances estivales, l'équipe de LFM Radio est allée à la rencontre des jeunes.



LFM RADIO

Les ateliers radio, une première expérience du micro vécue avec beaucoup d'enthousiasme, mais un peu d'appréhension pour certains.

Les ateliers radio réalisés pendant l'été sont l'occasion pour plus de 250 jeunes, âgés de six à 18 ans, d'être initiés à l'outil radio en enregistrant des chroniques aux thématiques diverses. Une première expérience du micro vécue avec beaucoup d'enthousiasme, mais un peu d'appréhension pour certains.

Un Village sportif et culturel

Une nouvelle fois, l'opération soutenue par la Région Île-de-France, a été un succès. Les visiteurs ont été nombreux sur les îles de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines et du Val de Seine qui accueillaient un Village sportif et culturel. Au programme, animations en tous genres dont tir à l'arc, ventriglisse... propices à des reportages que nos apprentis-journalistes ont pu réaliser sur place, encadrés par nos équipes, pour vous les faire découvrir et partager leurs impressions.

Diffusées sur l'antenne du 95.5 FM, ces pastilles sonores sont à retrouver sur notre site internet lfm-radio.com. Et si vous souhaitez participer à nos ateliers radio et enregistrer votre propre émission, contactez-nous au 01 30 94 62 41 ou à direction@lfm-radio.com. Ils sont gratuits et se déroulent sur nos antennes de Mantes-la-Jolie, Epône, Chanteloup-les-Vignes et Houdan, durant chaque période de vacances scolaires.



Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

					7	9		4
		9	5	4	3			
4		3			1			5
2					4			3
	4	5		6				
9	8				5	4	2	
				5				
		4		1			5	
5	3		4			6	9	

SUDOKU : niveau difficile

		7						1
		6						4
	8	9	5	1		6	7	
7	9	3	1					
			2		9			8
		1	3			7		9
	6					1		
	5	2	6					
				5			3	

Les solutions de ces sudokus seront diffusées dans la prochaine édition de La Gazette en Yvelines. Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Valérie Boussard
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88

8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Flavien Belpaume
flavien.belpaume@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 08-2018

Spécial rentrée scolaire

Ouverture exceptionnelle

Dimanches 2 et 9 septembre
de 9 h à 14 h

Carrefour

Route Nationale 78250 Limay

Pour plus d'informations appeler le service clientèle 3235 (0,18 €/ min + prix appel)

www.carrefour.fr - Carrefour Limay